

Commission de Quartier

3.1

Minimes - Barrière de Paris Ponts Jumeaux

28 juin 2022
à 18h

Maison de la Citoyenneté
4, place du marché aux cochons

Compte-rendu

Élue présente : Mme Cécile DUFRAISSE, Maire du quartier 3.1.

Services présents :

- Directeur de projet TAE et Directeur Mobilités Gestion Réseaux (MGR, Toulouse Métropole) ;
- Chef de projet Plan Arbres et Toulouse plus verte à la Direction Environnement et Energies (DEE, Toulouse Métropole) ;
- Chargé de secteur 3 (Nord) à la Direction de l'Action Territoriale (DAT, Mairie de Toulouse) ;
- Adjoint Chargé de secteur 3 (Nord) à la Direction de l'Action Territoriale (DAT, Mairie de Toulouse) ;
- Référente de quartier 3.1 à la Direction de l'action Territoriale (DAT, Mairie de Toulouse) ;
- Directrice Communication et Médiation de Tisséo Ingénierie ;
- Responsable Animation et Concertation à Europolia (société publique locale d'aménagement).

Mme Cécile DUFRAISSE, Maire de quartier 3.1, souhaite la bienvenue aux participants de cette deuxième Commission de quartier du mandat. Elle rappelle le principe de la Commission de quartier qui est l'une des instances de démocratie locale de la Mairie de Toulouse, organisée sous le format d'une réunion publique d'information, à la différence du Bureau de quartier qui regroupe lui les associations de quartier et des représentants de la société civile. Elle présente les services présents, les remercie de leur présence et énumère l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- I. Point d'étapes sur le Plan Arbres ;**
- II. Point d'actualité sur Toulouse Aerospace Express (3ème ligne de métro) ;**
- III. Point d'actualité sur le projet du Grand Matabiau.**

Nota bene : ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif. L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé en séance et figurant en annexe du présent compte-rendu.

I. Point d'étapes sur le Plan Arbres

Cf. diaporama de présentation en annexe.

Mme Cécile DUFRAISSE (Maire de quartier 3.1) laisse la parole aux services pour exposer les points d'étapes du Plan Arbres. Le Chef de projet présente en premier lieu le contexte et les objectifs du projet, et poursuit par un point d'avancement et l'avancée de la démarche, ces informations seront disponibles sur le site avec le compte rendu.

- Un habitant du quartier demande la signification de l'objectif de « désimperméabilisation » des sols. Également, il précise que les arbres choisis n'auront pas besoin de beaucoup d'eau si ce travail est bien effectué, notamment par le biais de la régie agricole de Toulouse.

Réponse des Services : il s'agit d'un sol perméable qui va redevenir perméable. C'est donc le fait de le déminéraliser une parcelle. Dans un premier temps, le béton va être décroûté et, ensuite, il peut être remplacé par un béton perméable mais généralement on va privilégier de la pleine terre ou des surfaces plus poreuses. Le travail de la Mairie se fait également sur le choix de la palette végétale. L'objectif est de pouvoir planter des essences végétales qui puissent s'adapter au climat actuel et qui le seront aussi au climat de demain. Il existe des arbres que nous ne plantons plus, par exemple le châtaignier qui a besoin de beaucoup d'eau pour se développer ; ressource qui va se faire de plus en plus rare au regard du changement climatique.

II. Point d'actualité sur Toulouse Aerospace Express (3ème ligne de métro)

Cf. diaporama de présentation en annexe.

Mme Cécile DUFRAISSE (Maire de quartier 3.1) précise qu'il s'agit d'un sujet très important pour le quartier au regard des 5 stations de métro qui seront créées : Raynal, Toulouse Lautrec, la Vache, Fondeyre et Boulevard de Suisse-Ponts Jumeaux. Elle laisse ensuite la parole aux services de Tisséo Ingénierie pour présenter ce point de l'ordre du jour.

- Un habitant du quartier demande où sera la sortie de la future station Fondeyre ?

Réponse de Cécile DUFRAISSE (Maire de quartier 3.1) et des Services : la sortie de métro de la station Fondeyre se trouvera sur l'ancien site du concessionnaire Peugeot, du côté de la rue Cervantès. Pour rappel, l'aménagement des fonciers Peugeot et Citroën fait l'objet d'une concertation importante dans le quartier. Une première phase de concertation sur la co-construction du document d'urbanisme qui fige les grandes lignes de l'opération - l'opération d'aménagement et de programmation (OAP) incluant les équipements et espaces publics – s'est terminée hier soir lors d'une réunion publique, après plusieurs ateliers de travail avec les habitants du quartier. Une seconde phase de concertation sur le projet en tant que tel sera lancée à la rentrée de septembre-octobre 2022.

- Un habitant demande à Mme Dufraisse (Maire de Quartier) si les trottoirs du boulevard Silvio Trentin vont être mis aux normes handicapées dans le cadre des travaux de la future station Boulevard de Suisse ?

Réponse de Mme Cécile DUFRAISSE (Maire de quartier 3.1) et des Services : à l'horizon de la

livraison de la station de métro Boulevard de Suisse-Ponts Jumeaux (2028), il est prévu un réaménagement de plusieurs voiries structurantes du quartier, dont les boulevards de Suisse et Silvio Trentin, afin de les adapter davantage aux modes doux de circulation, pour relier les futures stations de métro du quartier. Des études techniques importantes seront lancées à cet effet à partir de 2026 et incluront naturellement une reprise des trottoirs sur les portions qui le nécessitent. En parallèle, à partir de fin, dans le cadre des travaux de la troisième ligne de métro, des études urbaines vont être lancées pour lancer les réflexions sur l'aménagement des espaces publics à proximité des stations de métro. Ainsi, la Collectivité a d'ores-et-déjà lancé une procédure de désignation d'une maîtrise d'œuvre, qui devrait aboutir fin 2022 ou début 2023. Dès qu'elle sera désignée, une procédure de concertation débutera à l'horizon fin 2023 au niveau de chaque station de métro.

- Un habitant demande s'il y a bien un projet de groupe scolaire sur l'ancien site Peugeot, il demande également si les deux projets vont coexister ?

Réponse de Mme Cécile DUFRAISSE (Maire de quartier 3.1): comme indiqué dans le cadre de la concertation relative à l'aménagement des fonciers Peugeot-Citroën, la création d'un groupe scolaire (une école maternelle et une école élémentaire) sur le site Peugeot pour 2026 a été notamment imposée par la Collectivité aux promoteurs, Kaufman and Broad, propriétaires du foncier.

- Concernant la future station de La Vache, une habitante du quartier demande si le nombre de places du parking actuel va être augmenté ?

Réponse de Cécile DUFRAISSE (Maire de quartier 3.1) et des Services : la capacité du parking relais (P+R) de La Vache va être augmentée de 50 places ; il y aura donc 500 places de parking à disposition des usagers du métro. Véritable spécificité de cette station La Vache, elle sera un pôle d'échange multimodale puisqu'elle s'insère également dans le projet des aménagements ferroviaires du Nord de Toulouse (AFNT) – porté par l'État, la SNCF et la Métropole – avec la création d'une nouvelle station de train sur la Vache à l'horizon 2031. Celle-ci assurera une liaison ferroviaire vers les quartiers du Nord de Toulouse – 2 autres nouvelles stations seront créées sur Toulouse (Lacourtenourt et Lalande) – et plusieurs communes du Nord de la Métropole (2 nouvelles stations seront créées à Fenouillet et Saint Jory) et permettra ainsi d'augmenter le report modal et de réduire de façon très significative les trajets en voiture sur le Nord de Toulouse. Pour rappel, c'est un des éléments de la LGV Toulouse Bordeaux (GPSO). Il existe l'équivalent des AFNT à Bordeaux avec les aménagements ferroviaires du Sud de Bordeaux (AFSB). Une enquête publique purement réglementaire est en cours afin de permettre de lancer les acquisitions foncières nécessaires. En suivant, plusieurs niveaux de concertations seront également lancés et nous communiquerons sur ce sujet dès que le sujet sera plus mature.

- Un habitant demande pourquoi augmenter la capacité du parking alors qu'il faut justement éviter que les voitures arrivent sur Toulouse ?

Réponse des Services : aujourd'hui, malgré la taille du parking de nombreuses voitures viennent dans le quartier. Une étude a été faite afin de quantifier la taille du parking adéquat en mettant en parallèle plusieurs variables car il s'agit d'un service qui est offert aux utilisateurs du métro. L'objectif est de évidemment de minimiser le nombre de voitures mais il est néanmoins nécessaire de calibrer au mieux le parking aux besoins existants afin d'éviter que les voitures stationnent dans le quartier et ne saturent le stationnement public offert aux riverains et aux commerçants.

C'est la raison pour laquelle, cette augmentation capacitaire est modérée. En complément, toutes les futures stations seront aménagées avec des parkings vélos.

- Concernant cette nouvelle ligne, un habitant du quartier demande s'il est bien prévu plus de 2 wagons sur les rames ? Il s'agit d'éviter évidemment d'avoir à prévoir de nouveau des travaux très onéreux que l'on connaît sur les lignes A et B pour doubler leurs capacités.

Réponse des Services : il n'y aura que 2 wagons au démarrage de la ligne (2028) mais il ne s'agit pas du même type de wagons que ceux actuels des lignes A et B ; ils seront bien plus capacitaires et plus confortables. Afin d'adapter l'offre capacitaire de la 3ème ligne de métro, il est prévu la possibilité de passer de 2 à 3 wagons ainsi que la possibilité d'augmenter la fréquence de passage lorsque la fréquentation augmentera. La capacité de la ligne pourrait ainsi être triplée si nécessaire.

- Une habitante du quartier demande quand déménageront les ateliers municipaux ?

Réponse des Services : le déménagement des ateliers municipaux dépend de la construction d'un nouveau technocentre à Atlanta pour accueillir les services, dont la construction n'a pas encore démarré. Le déménagement est prévu fin 2025, au pire début 2026.

- Une habitante du quartier signale qu'elle trouve dommageable l'enlèvement de l'escalator à la station Minimes-Claude Nougaro en particulier en période de pandémie et demande s'il est possible de le réinstaller.

Réponse de Cécile DUFRAISSE (Maire de quartier 3.1) et des Services : dans le cadre de la stratégie de remplacement des escaliers mécaniques actée en 2016, Tisséo Collectivités a analysé son parc d'escaliers, leur fréquentation ainsi que les coûts d'entretien et de remplacement. Le déséquilibre du nombre d'escaliers entre les lignes A et B ressortait de cette analyse : 83 escaliers sur la ligne B pour 45 sur la ligne A pour un nombre de stations équivalent. L'analyse concluait également au remplacement prioritaire des escaliers de la ligne B suite aux désordres de construction rencontrés sur ces appareils et imposant un niveau de maintenance élevé destiné à garantir un niveau de sécurité suffisant. La configuration des escaliers ainsi que leur fréquentation ont été étudiées, et certains escaliers ont été identifiés comme « peu fréquentés ». La conjugaison de ces paramètres a conduit à acter la transformation de 5 appareils. Ces modifications ont concerné d'abord les stations de La Vache et Compans Caffarelli en 2017, puis Ramonville en 2021. Les stations Minimes et Palais de Justice ont été traitées en 2022 (initialement prévues en 2021). Des ascenseurs ont été rajoutés, parfois doublés car ils sont plus fiables.

- Un habitant du quartier demande combien d'ascenseur sont prévus sur les futures stations ?

Réponse des Services : il y aura toujours deux ascenseurs minimum.

- Un habitant du quartier demande quelles mesures sont prises au niveau des freinages car cela peut être parfois dangereux ?

Réponse des Services : il existe des réglementations et des normes concernant la décélération du train, la phase de freinage doit être la plus douce possible pour que les utilisateurs ne tombent

pas à l'intérieur du train. En cas d'urgence il y a des freinages dit "d'urgence", dans cette situation le train freine au maximum afin d'éviter une collision.

- Un habitant demande quelles mesures sont prises au niveau de la qualité de l'air ?

Réponse des Services : de nombreux dispositifs seront mis en place en matière de qualité d'air intérieur : ventilation, filtres, récupération des particules fines de freinage, portes palières, utilisation de matériaux comme le fer qui génèrent moins de particules fines.

Interruption de séance de 10 minutes.

- Une habitante du quartier demande s'il y aura des parkings à chaque halte ferroviaire dans le cadre du projet des AFNT ?

Réponse des Services : des parkings relais seront bien prévus au droit des nouvelles haltes ferroviaires créés mais leur offre capacitaire variera en fonction des besoins identifiés. Néanmoins, il faut savoir que Toulouse est la ville en France qui possède le plus grand nombre de places de parking au droit des transports, en terme de relais et cela ne suffit malheureusement pas. C'est la raison pour laquelle les services de la Collectivité et de Tisséo travaillent ensemble à des connexions importantes des réseaux vélos – notamment les réseaux express vélos (REV) – à ces stations de métro ou ferroviaires, pour limiter les trajets en voitures, néfastes pour l'environnement et qui saturent les axes de circulation ainsi que le stationnement public.

- Une habitante du quartier demande s'il sera possible de prendre son vélo dans les wagons du métro ? Et quid du Plan vélo dans le quartier ?

Réponse de Cécile DUFRAISSE (Maire de quartier 3.1) et des Services : cette fonctionnalité n'est aujourd'hui pas prévu sur la 3ème ligne de métro. Les usagers du métro seront plutôt invités à garer leur vélo dans parkings vélos prévus à cet effet. A noter que c'est déjà possible aujourd'hui sur le tramway le wee-kend et sur le Téléo.

Concernant le Plan vélo, 1.500 places de stationnement vélos vont être créées dans le cadre de la 3ème ligne de métro, accolées aux stations et dimensionnées en fonction des pôles d'échanges. En parallèle, la Collectivité s'engage à déployer du stationnement vélos dont 3.000 arceaux vélos supplémentaires à proximité des équipements publics durant le mandat (engagement de campagne du Maire). Également du parking sécurisé : dans un premier temps 900 places vélos dans les parcs en ouvrage de Toulouse, à l'intérieur des parkings, équipées de vidéosurveillance, pour 2/3 d'entre elles les vélos seront enfermés dans des box. Cela nécessitera un abonnement. Une communication sera faite à la rentrée.

Ensuite, il est prévu le déploiement du nouveau marché vélo Toulouse à l'horizon 2024. Le parc passera de 130 à 400 vélos dont 50 % à assistance électrique.

Enfin, comme indiqué précédemment, il y aura également à terme le déploiement du Réseau Express Vélo (REV), sur le quartier des concertations sont en cours avec les Comités de quartier, puis à la rentrée de septembre-octobre 2022 plus largement avec les habitants. Ce projet vise à créer des routes sécurisées pour les vélos sur les grands axes et reliera notamment les stations de métro entre elles.

- Une habitante du quartier déplore le manque de sécurité sur certains axes pour les vélos.

Réponse de Cécile DUFRAISSE (Maire de quartier 3.1) et des Services : 80 millions d'euros ont été votés sur ce mandat 2021-2026 pour aménager spécifiquement le réseau express vélo (REV) ainsi que le reste du réseau structurant dans le cadre du Plan vélo. Une bonne partie sera faite durant le mandat. On espère augmenter le budget à 100 million d'euros à l'aide de subventions supplémentaires entre 2021 et 2026. L'objectif est que les piétons soient davantage protégés, notamment avec la mise aux normes des trottoirs et la distinction entre les deux modes de circulation : piétons et cycles, qui cohabitent parfois avec difficulté.

- Une habitante du quartier demande s'il y aura des modifications pour accéder à la gare Matabiau à vélo ?

Réponse des Services : comme indiqué précédemment, le réseau express vélo (REV) sera l'armature principale du réseau cyclable toulousain qui va permettre des liaisons intercommunales pour des personnes qui vont faire 5, 10 ou 15 km à vélo. Le schéma a été validé par Tisséo car il s'agit d'un réseau qui sort de la Métropole, à l'échelle de la grande agglomération toulousaine. Toulouse Métropole investit 80 millions d'euros à cet effet et ces pistes cyclables seront séparées de la chaussée et des piétons. Concernant spécifiquement la gare Matabiau, un travail important est d'ores-et-déjà engagé avec l'aménageur, Europolia, afin de mieux séparer les différents flux piétons, voitures et cycles.

- Une habitante du quartier demande des détails sur les préemptions faites dans le quartier de Negreneys.

Réponse des Services : effectivement une maison a été achetée pour être directement utilisée comme base chantier, pour dévier les réseaux et créer un espace de tamponnement des eaux pluviales. Il y aura à terme un petit bassin enterré.

III. Point d'actualité sur le projet du Grand Matabiau.

Mme Cécile DUFRAISSE (Maire de quartier 3.1) laisse la parole aux services pour présenter un point d'actualité sur le projet Grand Matabiau. Situé sur un périmètre de 135 hectares autour de la gare Matabiau, le projet « Grand Matabiau-Quais d'Oc » est un projet d'aménagement urbain et de mobilité à horizon 2030. Il prévoit la création de nouveaux logements, bureaux, services, équipements publics, espaces verts, mais aussi le réaménagement des espaces publics, l'agrandissement et la modernisation du pôle d'échanges et des transports publics au cœur de Toulouse, construisant un nouveau cadre de vie connecté au premier hub de transport la Métropole toulousaine.

Cf. diaporama de présentation en annexe.

- Une habitante du quartier demande si la chaufferie biomasse prévue servira à alimenter le projet Grand Matabiau ?

Réponse des Services : cette énergie décarbonée et moins chère servira effectivement à alimenter le projet Grand Matabiau mais également certains gros collectifs. Nous ne connaissons pas

encore son emplacement exact car, dans le cadre de la délégation de service public (DSP), le délégataire doit encore être sélectionné. Plusieurs pistes de localisation sont effectivement à l'étude mais aucune information ne peut être diffusée actuellement en raison de contraintes légales en lien avec la procédure en cours de sélection du délégataire. Une information à ce sujet sera donnée aux habitants d'ici la fin de l'année 2022.

- Un habitant du quartier demande ce qui est prévu pour dissuader l'accès en voiture sur le futur quartier Matabiau?

Réponse des Services : l'objectif de la Collectivité est de compter sur la tendance actuelle de diminution de l'usage de la voiture grâce aux autres solutions de déplacements décarbonées prévues dans le projet (liaisons ferroviaires, lignes de bus, Linéos, 3ème ligne de métro, REV). Ainsi, les parkings des habitants se situeront en souterrain, en nombre limité et seront démontables à terme pour être affectés si nécessaires à d'autres usages.

- Une habitante du quartier demande s'il y aura un nouvel aménagement de la rue Raynal qui va déboucher sur la rue Cazeneuve ?

Réponse des Services : l'ensemble du linéaire de la rue Raynal va effectivement être réaménagé car nous disposerons de plus de largeur. On pourra donc mieux sécuriser les piétons et les cycles.

Mme Cécile DUFRAISSE (Maire de quartier 3.1) remercie l'ensemble des participants et les services pour leur présence et clôture la séance.